



Procès-verbal Comité consultatif ÉHDAA

Date : Mercredi le 26 mars 2025

Lieu : Salle des Commissaires

Heure : 19 h à 21 h

Présences : Louise St-Amand, Nathalie Lebel, Chantal Dion, Édith Beaulieu, Pamela Lepage, Marie-Ève Bisson, Joanie Tanguay, Gabrielle Marois, Katlyne Morin, Solange Moreau, Geneviève Auclair

Absences : Mélanie Milot, Myriam Nejmi, Mélanie Dubé, Sophia Lavoie, Véronique Ouellet, Annik Bonenfant

Secrétaire : Roselyne Fuchs Mckenna

1. Mot de bienvenue.

Mme Cynthia Morneau souhaite la bienvenue aux membres, un tour de table est fait afin que chacun d'eux se présente aux nouveaux membres.

2. Lecture et **adoption** de l'ordre du jour. 📄

Mme Nathalie Lavoie procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Marie-Ève Bisson et appuyé par Mme Louise St-Amand

3. Lecture, suivi et **adoption** du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2025

Mme Morneau procède à la lecture du procès-verbal. Il est proposé par Mme Geneviève Auclair et dûment appuyé par Mme Solange Moreau d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2025.

4. Suivi du budget au 26 février 2025 📄

Mme Louise St-Amand présente le tableau du budget 2024-2025, elle invite les membres à déclarer leurs frais de déplacements et de gardiennage s'ils le désirent. Mme Roselyne Fuchs Mckenna envoie par courriel les formulaires afin que tous aient facilement accès à ceux-ci.

5. Suivi au plan d'action 2024-2025 📄

Mme Cynthia Morneau fait un suivi avec le document du plan d'action. Elle mentionne que les présentations sont maintenant déposées sur le site du centre de services. Aucune question n'est soulevée sur ce sujet.

6. Passage d'une classe régulière à une classe d'adaptation scolaire

Mme Katlyne Morin fait une brève présentation sur la transition de l'élève de la classe régulière vers la classe d'adaptation scolaire. La présentation sera déposée dans l'équipe Teams. La démarche est expliquée en détail pour connaître les façons d'obtenir ces services et de transmettre l'information aux parents. Les parents soulèvent que la communication pourrait être améliorée pour que ceux-ci reçoivent davantage d'informations en lien avec les besoins de leur enfant. Les parents aimeraient également avoir plus d'information sur ce qui est mis en place pour leurs enfants. Mme Morneau nomme les endroits où se situent les classes adaptées et explique qu'une classe existante peut se composer seulement d'un ou d'une élève si besoin.

7. Comité de parents – information

Mme Marie-Ève Bisson donne les informations sur le dernier comité. M. Vincent Pelletier et Nancy Couture étaient présents pour combler deux postes dans le conseil d'administration du CSS. Mme Morneau explique que pour combler les postes il faut des parents qui sont déjà dans un conseil d'établissement. Un suivi est à faire par Mme Bisson pour savoir si les postes ont été comblés.

8. Comité CSSÉHDAA au comité de parents – informations (par les représentants de parents)

Il y a eu une conférence de Nancy Doyon, plusieurs parents n'ont pas participé, car ils n'ont pas eu l'information. D'autres parents disent l'avoir reçue par les secrétaires d'école. Il est nommé qu'il n'y a pas eu beaucoup de publicité.

9. Autres sujets :

9.1 Allergies alimentaires : Mme Louise St-Amand demande si la nouvelle politique est principalement pour les élèves du primaire. Mme Morneau confirme qu'elle s'applique aux deux ordres d'enseignement, mais que les changements touchent principalement le primaire. Un incident ayant eu lieu dans l'une de nos écoles secondaires est rapporté. Les parents nomment leur préoccupation ainsi que leur souhait qu'il ait une plus grande sensibilisation sur les conséquences. Mme Morneau confirme que ces situations sont prises au sérieux afin de s'assurer qu'elles ne se reproduisent plus. Elle mentionne que c'est inacceptable et rappelle l'importance de former le personnel chaque année et lorsqu'un nouveau membre s'ajoute à l'équipe. Les protocoles de gestion des allergies sont mis à jour régulièrement et accessibles au personnel de l'école.

9.2 10 octobre 2025 Colloque DI : Celui-ci est offert à tout le personnel œuvrant auprès des élèves ayant une DI à Rivière-Du-Loup à l'Hôtel Universel, le taux d'inscription est élevé dans notre centre de services. Mme Morneau fera un suivi dans la prochaine rencontre, Mme Louise St-Amand et Mme Marie-Ève Bisson sont intéressées à être les représentantes de notre comité consultatif EHDAA.

10. Appréciation de la rencontre.

- Échanges
- Apprentissages
- Agréable
- Conviviale
- Discussions ouverte
- Réflexion sur le partage et les discussions

11. Levée de l'assemblée.

Mme Chantal Dion propose la levée de l'assemblée à 20h21.